



COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La MRC de Coaticook se lance dans une stratégie pour la relève d'entreprises!

Coaticook, 24 janvier 2024 – Le transfert d'une entreprise est un enjeu important qui comporte son lot de défis. À l'instar de plusieurs régions du Québec, la MRC de Coaticook a observé, depuis plusieurs années, un grand besoin de relève pour les entrepreneurs de son territoire. Afin de mieux faire connaître le repreneuriat, d'initier la réflexion sur la relève d'entreprises et d'expliquer l'importance de bien la planifier, l'équipe du développement économique de la MRC a tenu, ce mercredi, son premier événement de soutien à la relève entrepreneuriale.

L'objectif était de permettre aux cédants potentiels de réaliser l'importance de planifier leur relève rapidement, d'outiller les repreneurs dans leur démarche, en plus d'éveiller chez les entrepreneurs la possibilité de reprendre une entreprise au lieu de commencer de zéro.

Deux conférenciers ont été invités à démystifier cette pratique et répondre aux questions de la soixantaine de participants présents, afin de les aider à mieux structurer leurs réflexions et bien amorcer leur processus de reprise ou de relève. Louise Cadieux, professeure retraitée de l'Université du Québec à Trois-Rivières et auteure de plusieurs livres sur le repreneuriat, a ainsi présenté sa conférence « Tout le monde est à vendre », alors qu'Ambroise Dion-Fontaine, titulaire d'un doctorat en psychologie organisationnelle de l'Université de Sherbrooke a mis en lumière l'importance des « 100 premiers jours » dans les bonnes pratiques de leadership pour assurer, autant pour le cédant que pour le repreneur, une transition réussie. De plus, dans le cadre d'un panel les réunissant, des cédants et des repreneurs du territoire ont partagé leurs expériences, en plus de prodiguer quelques conseils aux participants. Ainsi Marie-Pierre Dubeau du Petit Mas et Jean Ferland de Cuisine Moderne/Odaxio ont partagé leurs bons coups et leurs apprentissages en tant que repreneurs, alors que Pierre Champeau de JM Champeau et Luc Beaulieu de la Ferme Beaulieu ont fait de même du côté des cédants.

Les nouveaux programmes financiers de la MRC, spécifiques à la relève, ont également été présentés. On y retrouve une subvention pouvant atteindre un maximum de 10 000 \$ pour couvrir le rachat d'actions, l'achat d'actifs et les honoraires professionnels provenant du Fonds Vitalité Entrepreneuriale de la MRC, en plus de la possibilité d'un prêt maximal de 250 000 \$ amorti sur un maximum de 10 ans à un taux d'intérêt extrêmement avantageux variant entre 0 % et 4 %. De plus, si l'entreprise bénéficie d'un prêt à la MRC et qu'elle fait l'acquisition d'au moins 25 % des parts de l'entreprise, elle a également accès au Programme de subvention de la FQM pour honoraires professionnels pouvant couvrir 50 % des frais d'un spécialiste (comptable, avocat, notaire, spécialiste en ressources humaines, etc) jusqu'à un maximum de 15 000 \$.

« Pour 2024, Entreprendre MRC Coaticook a choisi de faire de la relève entrepreneuriale une de ses grandes priorités. Nous nous sommes donc dotés d'une stratégie pour sensibiliser, informer, outiller et financer les projets de transferts d'entreprises dans tous les secteurs d'activités. Ce soutien financier contribuera ainsi au développement économique de notre territoire à long terme et à l'innovation. Nous souhaitons également créer des opportunités pour les cédants et les repreneurs d'échanger sur ce processus de transition complexe dont on néglige trop souvent la préparation », souligne Nathalie Labrie, directrice du développement économique à la MRC de Coaticook.

Services Québec, la SADC de la région de Coaticook et le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) étaient également partenaires de cet événement afin de mieux faire connaître l'écosystème du repreneuriat régional.

« Il y a plusieurs belles entreprises en santé sur notre territoire. Il est primordial d'assurer leur pérennité, autant pour notre tissu économique que pour la préservation d'emplois de qualité et la transmission du savoir-faire. Il est important que les entrepreneurs réfléchissent à la manière dont ils souhaitent passer le flambeau pour que tout ce qu'ils ont construit au fil des ans ne soit pas perdu et continue de grandir », fait valoir Simon Madore, maire de Coaticook et élu responsable du développement économique à la MRC de Coaticook.

D'autres activités dédiées aux cédants à court, moyen ou long terme ainsi qu'aux futurs repreneurs seront organisées au cours de l'année.

- 30 -

Source

Catherine Madore, agente de communication et marketing à la MRC de Coaticook

Nancy Martin, conseillère aux entreprises en stratégie marketing à la MRC de Coaticook

Entrevues

Simon Madore, président du développement économique de la MRC et maire de la ville de Coaticook

Nathalie Labrie, directrice du développement économique à la MRC de Coaticook

Avec la participation financière de :

Québec 

 Entreprendre
MRC COATICOOK

 SADC
DE LA RÉGION
DE COATICOOK
 Canada
Développement économique
Canada pour les régions du Québec
appui financièrement
des SADC et des CAE

 CTEQ
Centre
de transfert
d'entreprise
du Québec